



ANCIENNE ABBAYE NOTRE DAME DE GRESTAIN

**Vous souhaitez un cadre hors du commun pour vos photos de mariage ?
Nous vous proposons plusieurs formules selon votre budget**

1^{ère} FORMULE 300 €

Photos de couple

Sans privatisation du lieu

- 2h de shooting photo.

Accès à la totalité du jardin.

- 4 personnes maximum présentes sur le lieu
(mariés, photographe et vidéaste uniquement).

(Si vous choisissez cette formule, vous acceptez la possibilité qu'il y ait un autre shooting durant votre créneau horaire.)

2^{ème} FORMULE 500 €

Photos de couple

Avec privatisation du lieu

- 2h de shooting photo.

Accès à la totalité du jardin.

- Le lieu vous est **totalemment privatisé** sur les créneaux horaires réservés.

4 personnes maximum présentes dans l'enceinte de la maison
(exemple: mariés, photographe et vidéaste uniquement).

3^{ème} FORMULE 650 €

Préparatifs + Photos de couple

Avec Privatisation du lieu

- 4h pour vos préparatifs et votre shooting photo.

- Accès à la totalité de la maison ainsi que le jardin.

(Le lieu vous est **totalemment privatisé** sur les créneaux horaires réservés.)



Nos conditions générales de vente

Article 1 : Application des Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent aux prestations liées à l'organisation d'événements fournies par l'Abbaye de Grestain. Ces conditions Générales de Vente sont adressées au client en même temps que le devis, pour lui permettre d'effectuer sa réservation. Toute réservation implique donc de la part du client l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions.

Article 2 : Charges et conditions

Le présent engagement de location a lieu aux charges et conditions suivantes que le Client s'oblige à exécuter :

- de prendre les lieux et objets mobiliers loués dans l'état où ils se trouveront le jour de son entrée en jouissance, de conserver les lieux et objets mobiliers loués ainsi que les agencements pour les rendre en fin de location dans l'état où il les aura reçus, sans aucune dégradation, ni détérioration ;
- d'user des lieux loués en bon père de famille, conformément à la législation française et à l'ordre public et d'une manière générale satisfaisante aux obligations définies aux articles 1728 à 1735 du code civil ;
- de n'implanter dans les lieux mis à sa disposition aucun matériel sans l'accord préalable de l'Abbaye de Grestain ;
- de n'inviter aucune personne dont le comportement serait susceptible de porter préjudice au bon déroulement de la manifestation pour laquelle les locaux auront été loués ou de troubler l'ordre public, l'Abbaye de Grestain se réservant, le cas échéant, le droit d'intervenir si nécessaire.



Article 3 : Réservation

Lors d'une première demande de la part du client, l'Abbaye de Grestain propose de poser une option. L'option n'engage ni le client, ni l'établissement. La date de la levée de l'option est fixée par l'établissement. L'option ne devient réservation qu'après réception par l'établissement : du devis dûment daté et signé par le client, revêtu du cachet du client et de la mention « bon pour accord », des conditions générales de vente dûment paraphées, ainsi que du versement d'arrhes correspondant à 50% du montant total estimé.

La confirmation de réservation du client implique son adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de ventes. 30 jours avant une prestation, 50% du montant du devis total devra être acquitté.

Article 4 : Facturation

Toute demande de modification des prestations par rapport au devis accepté doit être adressée par écrit à l'établissement.

Toutes prestations complémentaires au devis demandées par le client, et acceptées par l'établissement, feront l'objet d'une facturation supplémentaire.

Article 5 : Règlements

Nos factures sont payables à 30 jours selon la date de l'émission de celles-ci. Toute réclamation devra être faite dans un délai de 8 jours à compter de la date de la facture.

Article 6 : Responsabilités

Tout événement de force majeure, tel que grève, accident, intempérie, etc... ne peut engager notre responsabilité sur votre prestation. Certaines zones indiquées par des panneaux « propriété privée » sont interdites au Public. Nous dégageons toute responsabilité en cas de non-respect de ces interdictions.



Article 7 : Annulation du contrat

L'établissement se réserve le droit absolu de résilier unilatéralement tout contrat dont l'objet ou la cause s'avère incompatibles avec la destination des lieux, ou encore, est contraire aux bonnes mœurs ou risque de troubler l'ordre public.

L'établissement se réserve le droit absolu de résilier unilatéralement le contrat en l'absence de règlement par le client de tout ou partie des arrhes stipulés à l'article « Réservation », sans préjudice du droit de l'établissement de rechercher par toutes les voies de droit le paiement des sommes échues ou à échoir ainsi que l'indemnité du préjudice subi.

La résiliation unilatérale du contrat par le client l'oblige à acquitter une indemnité forfaitaire irréductible s'élevant à 30% du prix convenu si la résiliation intervient moins de 30 jours avant la date d'exécution du contrat.

En tout état de cause, les arrhes versées par le client resteront acquises à l'établissement. L'Abbaye de Grestain se réserve le droit d'annuler le contrat pour survenance d'un cas fortuit ou de force majeure (orage...)

Les annulations, de tout ou partie de la réservation initiale, doivent être adressées par écrit à l'établissement. Le changement de date de la manifestation est considéré comme une annulation totale et donne lieu à l'application des conditions d'annulation.

Article 8 : Prix

Les tarifs sont exprimés dans la monnaie du pays où doit se dérouler la prestation, soit en EUROS. Les tarifs confirmés sur le devis sont fermes pendant 1 mois à compter de la date d'envoi du devis au client. Passé ce délai, ils sont susceptibles d'être modifiés en fonctions des conditions économiques. Les tarifs applicables sont alors ceux en vigueur le jour de la réalisation de la prestation.